



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie solaire

Question écrite n° 72591

## Texte de la question

Mme Marie-Josée Roig attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur l'implantation d'installations photovoltaïques. Ces technologies vertes sont en plein essor sur le territoire et l'on ne peut que s'en féliciter car elles vont dans le sens du développement durable. En revanche, la part grandissante de ces implantations pourrait bien concurrencer le foncier agricole, ou bien encore créer des gênes esthétiques. Aussi, elle souhaiterait savoir s'il ne lui semble pas opportun d'insérer une réglementation dans le code de l'urbanisme, sur l'implantation de ces installations spécifiques.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Josée Roig](#)

**Circonscription :** Vaucluse (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72591

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Écologie, énergie, développement durable et mer

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 mars 2010, page 2247

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)